

REGLEMENT ALPIN 2010

Aux termes de l'article L. 3631-1 du Code de la santé publique :

« Il est interdit, au cours des compétitions et manifestations sportives organisées ou agréées par des fédérations

sportives ou en vue d'y participer :

- d'utiliser des substances et procédés de nature à modifier artificiellement les capacités ou à masquer

l'emploi de substances ou procédés ayant cette propriété.

- de recourir à ceux de ces procédés ou substances dont l'utilisation est soumise à des conditions

restrictives lorsque ces conditions ne sont pas remplies. »

RESPONSABILITE DU CLUB

Le Club, « Personne morale », aussi bien que ses dirigeants, « Personnes physiques », peut être rendu responsable d'un accident matériel ou corporel survenant à un membre du club ou à toute autre personne.

Il est donc INDISPENSABLE que TOUS les dirigeants d'un Club (ou section ski d'une association) : Membres du Comité Directeur et autres intervenants dans l'activité du club Soient TITULAIRES dès le DEBUT DE LA SAISON, de la LICENCE CARTE-NEIGE « DIRIGEANT »

GENERALITES

Pour toute compétition de ski, les règlements sont ceux du RIS (édité par la FIS) et des compléments figurant dans le bulletin officiel de la FFS (BO).

Tout participant à une compétition doit être titulaire de la licence compétiteur accompagnée d'un certificat médical certifiant

l'absence de contre-indication à la pratique du ski de compétition.

Tout compétiteur doit être en mesure de présenter sa licence munie de son visa ou accompagnée de son certificat médical

au Délégué Technique avant le départ d'une compétition ; l'absence de présentation de la licence entraîne la radiation du

coureur de la liste de départ, sans préjuger de sanctions ultérieures à son encontre ou à l'encontre de son club.

Attention : le club ne doit délivrer la licence Compétiteur que sur présentation du certificat médical (la responsabilité du président de club est engagée). (cf. loi sur le Sport)

Les coureurs étrangers licenciés en France pourront participer aux épreuves du calendrier FFS. Pour les épreuves

nationales, ils ne pourront participer que s'ils sont sélectionnés par le comité dont ils dépendent et dans la limite des

quotas.

CALENDRIER

Le calendrier est publié par le Comité Régional, il doit comporter :

- Le lieu et la nature de l'épreuve, le niveau sportif, la piste, les catégories d'âge concernées ;
- L'adresse où doivent être envoyées les inscriptions, les numéros de FAX ;
- Le lieu et l'heure de la tenue du Comité de Course, du tirage au sort ;
- Le Nom du Délégué Technique, du chronométreur.

MODIFICATIONS

le responsable du calendrier, le responsable des règlements, le Délégué Technique et le comité régional, doivent être

informés des modifications de l'épreuve au moins cinq jours avant la course. Les clubs concernés seront avisés par

circulaire.

PISTES

Les compétitions doivent se dérouler sur des pistes homologuées. En cas de conditions d'enneigement défavorable, la course peut se dérouler sur une piste de repli, présentant des caractéristiques analogues, notamment dénivelée, profil et sécurité. Dans ce cas, une demande d'homologation de la piste de repli doit être impérativement effectuée pour la saison suivante.

ATTENTION

Les certificats d'homologation des pistes de géant et de slalom ont une validité 10 ans.

Les certificats d'homologations des pistes de descente et de super G ont une validité de 5 ans.

Cette mesure a pris effet à la fin de l'année 2000.

Les certificats venant à échéance en 2010, seront repérés sur le listing en rouge

- 20 -

INSCRIPTIONS

Les inscriptions sont faites **par et sous la responsabilité des clubs**. Tout coureur doit être titulaire de la LICENCE

Compétiteur. **Droit d'inscription : par coureur engagé (et non présent au départ).**

Type de course Toutes Catégories Poussins seuls

Slalom

Slalom géant 7 €

Super Géant

Descente 8 €

6 €

Les rassemblements organisés par les clubs pour les catégories au delà de poussin ne devraient pas avoir de

connotation commerciale, ne figurent pas au calendrier et par delà ne sont pas des courses officielles.

Les microbes peuvent avoir des titres licence compétiteur

Les inscriptions peuvent se faire par écrit (de façon lisible), Fax, Email, au moyen du formulaire spécial du logiciel

FFS, ou du module d'inscription du Comité.

Elles doivent comporter les mentions suivantes : nom du club, nom, prénom, n° informatique, année de naissance,

points des coureurs, coordonnées du responsable du déplacement et désignation du responsable à disposition de

l'organisation. Elles sont établies par journée de course, une liste pour les dames, une liste pour les hommes. Spécifiez

sur les inscriptions si l'entraîneur souhaite tracer la 2° manche ou s'il désire être arbitre.

Si possible envoyez une copie au chronométreur de la course

ORGANISATION

Toute compétition sans délégué technique ne pourra pas être homologuée.

Le Délégué Technique et le cas échéant le chronométreur sont à la charge du club organisateur (hébergement/nourriture).

PARTICIPATION DES CLUBS

Chaque club engageant 3 coureurs et plus, doit mettre un responsable à disposition des organisateurs de l'épreuve. En

cas d'impossibilité matérielle d'assumer cette obligation, le responsable du déplacement du club reçu doit, avec le club recevant, trouver un arrangement dans le meilleur esprit sportif possible.

COMITE DE COURSE

Le Comité de Course aura lieu la veille de l'épreuve, à 20 H 30, dans la station où doit se dérouler la course.

Eventuellement le Comité de Course pourra avoir lieu le matin à 9 ou 10 heures pour une course dont le départ est fixé

à 13 ou 14 heures. Lorsque l'épreuve se déroule sur deux jours, le Comité de Course du deuxième jour peut se tenir

en fin d'après-midi du premier jour. Le Comité de Course met en place l'organisation de la course elle-même et assure

le tirage au sort.

Sur les RL, la deuxième manche doit être tracée par un capitaine d'équipe, entraîneur d'une équipe extérieure au club

organisateur.

Les traceurs doivent avoir la qualification nécessaire.

Possibilité de tracer les courses à 1 Piquet (SL et GS)

Les indications relatives au Comité de Course et au Tirage au sort figurent au calendrier.

TIRAGE AU SORT – Toutes catégories

Règle générale

Tirage au sort par système informatique, suivant la règle :

Le départ de la première manche (ou manche unique) se fera dans l'ordre des points FFS sauf pour les 30 premiers

hommes et dames, qui seront tirés au sort. Cette première série pourra être réduite à 15 coureurs lorsque les

circonstances le justifient (écart de niveau trop important entre le premier et le trentième, 50 points maximum, où si le

nombre d'engagés est inférieur à 30). Les coureurs non classés seront tirés au sort après les coureurs classés, dans

l'ordre croissant des catégories.

Le départ de la deuxième manche se fera suivant la règle dite du BIBO :

Dans l'ordre inverse du classement d'arrivée de la première manche pour les 30 premiers coureurs (15 premiers si la

série était égale à 15). Dans l'ordre du classement d'arrivée de la première manche pour les autres concurrents.

- 21 -

Règle applicable aux minimes, benjamins,(catégories 4/5)

Courses régionales :

Exemple : (voir BO)

Tirage au sort à la mêlée (1/DAMES – 2/HOMMES)

1^{ER} JOUR :

Départ 1^o manche : dans l'ordre des dossards (par sexe)

Départ 2^o manche : dans l'ordre inverse (par sexe)

2^{eme} JOUR :

Départ 1^o manche : du milieu au début et de la fin au milieu (par sexe)

Départ 2^o manche : du milieu à la fin et du début au milieu (par sexe)

Règle applicable aux poussins (catégories 6)

Courses régionales :

Départ 1^o manche : Tirage au sort à la mêlée, dames d'abord.

Départ 2^o manche : ordre première manche inversé, dames d'abord.

Validité d'un tirage au sort : 24 heures (en cas de report de la compétition).

Les disqualifiés première manche sont autorisés à courir en deuxième manche, dans leur ordre de dossard.

Ils ne seront pas classés.

ATTRIBUTION DE POINTS FFS

Toutes les courses inscrites au calendrier et soumises à homologation donnent lieu à attribution de points.

Lorsque parmi les 10 premiers classés se trouvent des concurrents sans note, on leur attribue une note forfaitaire de 300

points, pour tous, poussins compris. La pénalité maximale applicable est de 255 points (Voir BO, chapitre 10.7, suivant les catégories de courses).

Pour les sélections régionales, la note du coureur est celle obtenue lors des épreuves FFS (les points Open ne sont pas pris en considération).

Facteurs F : Descente : 1320 ; Slalom : 600 ; Géant : 880 ; Super Géant : 1060 ; SuperC 1240

PORT DU CASQUE OBLIGATOIRE

Pour tous les coureurs Français participant à une course FFS ou FIS en **France** ou à l'étranger **pour toutes les catégories de course, dans toutes les catégories d'âge.**

Les coureurs étrangers invités à une course FFS sont soumis aux mêmes règles.

Protection Dorsale : Le port d'une protection dorsale, homologuée et adaptée à la taille du skieur est obligatoire pour toutes les épreuves nationales dans les catégories Minimes et benjamins, quelle que soit la discipline. Elle est recommandée pour toutes les autres épreuves, toutes catégories, toutes disciplines.

Ces règles sont également applicables lors des entraînements.

Les casques utilisés pour les sports de neige, doivent être spécialement dessinés et produits pour la discipline correspondante. Ils doivent avoir une marque CE et correspondre aux standards reconnus, par exemple CEE 1077, US 2040, SNELL S98, ou RS98, ASTM F2040 etc.

EQUIPEMENT

Vêtements de course :

Enfants 1 et 2 : Règlement FIS en vigueur.

Poussins et Microbes : Règlement propre à chaque comité.

Hauteurs Remarques

Catégories

Skis/Fix/Pla Chaussures

**Hommes,
Dames §
Enfants
Toutes
sauf
master**

50 mm 43 mm

H § D

MAS 50 mm 45 mm

**Tolérance à 55
mm pour les
épreuves FFS
(cadets à
seniors)**

**Nota : MASTERS : pas de restriction de longueur de skis pour Dames au dessus de 60 ans et
Hommes
au-dessus de 70 ans.**

Discipline Catégories Largeur Patin Radius Taille mini Remarques

67 mm 45 m 210 cm

Dames

FIS / ENL 67 mm 45 m 210 cm - 5 cm tolérance

67 mm 45 m 215 cm

Descente

Hommes

FIS / ENL 67 mm 45 m 215 cm - 5 cm tolérance

65 mm 33 m 200 cm

FIS / ENL 65 mm 33 m 200 cm - 5 cm tolérance

Dames

Mas (skis de GS permis) 65 mm

27 m

180 cm

65 mm 33 m 205 cm

FIS / ENL 65 mm 33 m 205 cm - 5 cm tolérance

Hommes

Mas (skis de GS permis) 65 mm

27 m

185 cm
Super G
Enfants 2 (Minimes) 65 mm 27 m 175 cm
65 mm 23 m 180 cm 21 m toléré FFS
Dames
FIS / MAS / ENL 65 mm 23 m 180 cm - 5 cm tolérance
65 mm 27 m 185 cm 21 m toléré FFS
FIS / MAS / ENL 65 mm 27 m 185 cm - 5 cm tolérance
Hommes

Enfants 2 (Min.) 17 m
Géant
Enfants 1 (Ben.) 14 m
Dames 63 mm 155 cm
Hommes 63 mm 165 cm
Juniors 1 (cadets 1 et 2)
FIS / ENL 63 mm

165 cm - 10 cm tolérance
Slalom
Enfants 2 et 1 130 cm
- 23 -

VALIDITE DES LISTES

Périodes de prises en compte des épreuves

Dates 1 : Epreuves réalisées à partir de cette date

Dates 2 : Date limite du déroulement et de la transmission de l'épreuve

Période de validité des listes

Dates 3 : Début de l'utilisation de la liste n°....

Dates 4 : Fin de l'utilisation de la liste n°.....

Tableau pour les épreuves FFS

PERIODE DE PRISE EN COMPTE DES EPREUVES PERIODE DE VALIDITE DES LISTES

DATES 1 DATES 2

N° DES LISTES

DATES 3 DATES 4

23/04/2008	23/06/2009	110	01/07/2009
08/08/2008	08/11/2009	210	13/11/2009 06/01/2010
03/10/2008	03/01/2009	310	07/01/2010 03/02/2010
31/10/2008	31/01/2010	410	04/02/2010 17/03/2010
14/12/2008	14/03/2010	510	18/03/2010 19/05/2010
09/02/2009	09/05/2010	610	20/05/2010 30/06/2010
23/04/2009	23/06/2010	111	01/07/2010

Tableau pour les épreuves FIS

PERIODE DE PRISE EN

COMPTE DES EPREUVES N° DES LISTES PERIODE DE VALIDITE DES LISTES

DATES 1 DATES 2 DATES 3 DATES 4

30/05/2008 30/06/2009 **110** 01/07/2009 02/09/2009
30/07/2008 30/08/2009 **210** 03/09/2009 21/10/2009
18/09/2008 18/10/2009 **310** 22/10/2009 11/11/2009
08/10/2008 08/04/2009 **410** 12/11/2009 02/12/2009
29/10/2008 29/04/2009 **510** 03/12/2009 23/12/2009
20/11/2008 20/12/2009 **610** 24/12/2009 13/01/2010
10/12/2008 10/01/2010 **710** 14/01/2010 03/02/2010
31/12/2008 31/01/2010 **810** 04/02/2010 24/02/2010
21/01/2009 21/02/2010 **910** 25/02/2010 17/03/2010
14/02/2009 14/03/2010 **1010** 18/03/2010 07/04/2010
04/03/2009 04/04/2010 **1110** 08/04/2010 19/05/2010
16/05/2009 16/05/2010 **1210** 20/05/2010 30/06/2010
17/05/2008 17/05/2009 **1309** 21/05/2009 10/06/2009

25/12/2008 25/01/2010 **OWG** 26/01/2010 (édition liste)
01/07/2009 Tous les résultats de la saison (15/04/2010)

- 24 -

CATEGORIES D'AGES – SAISON 2009/2010

Années de Naissance Catégories FIS H-D Catégories FFS H-D

2001 - 2002 Microbes

1999 - 2000 Poussins

1997 -1998 Enfants 1 Benjamins

1995 -1996 Enfants 2 Minimes

1993 -1994 Juniors 1 Cadets

1990 -1991 - 1992 Juniors 2 Juniors

1980 à 1989 Seniors Seniors

1955 à 1979 Masters A (Hommes)

Masters C (Dames) Masters M (Hommes/Dames)

1954 et avant Masters B (Hommes)

Masters C (Dames) Masters V (Hommes/Dames)

INFORMATION - TABLEAU DES DENIVELEES ET NOMBRE DE PORTES

BENJAMINS MINIMES CADETS JUNIORS SENIORS
VETERANS

EPREUVES FEDERALES

MINI MAXI MINI MAXI MINI MAXI MINI MAXI

HOMMES Dénivelées 450 1100 450 1100

DESCENTE

DAMES Dénivelées 450 800 450 800

Dénivelées 120 max 160 max 120 200 120 200

Dénivelées 120 max 160 max 120 200 120 200

SLALOM HOMMES

DAMES Changements

de direction 30-35% de la dénivelée + ou -

3 changements de direction 30 à 35 % de la dénivelée + ou - 3 changements
de direction

HOMMES Dénivelées 200 300 200 350 280 450 280 450

DAMES Dénivelées 200 300 200 350 280 400 280 400

GEANT

1

MANCHE Nbr Portes 13 à 15% de la dénivelée

11 à 15 % de la dénivelée. Nombre de changements
effectifs de direction

HOMMES Dénivelées 250 max 250 max 250 400 250 400

DAMES Dénivelées 250 max 250 max 250 400 250 400

GEANT

2

MANCHE

Nbr Portes 13 à 15 % de la dénivelée. Nombre de
changements effectifs de direction 11 à 15 % de la dénivelée. Nombre de changements
effectifs de direction

HOMMES Dénivelées 250 350 250 400 400 / 650

Minimum

Changements

de direction Maximum 8 à 10 % de la dénivelée

7 % mini de la dénivelée

Si même course D, même nombre de changements de
direction

DAMES Dénivelées 250 350 250 400 350 / 600

Minimum

SUPER

GEANT

Changements

de direction Maximum 8 à 10 % de la dénivelée

7 % mini de la dénivelée

Si course H, même nombre de changements de direction

MICROBES POUSSINS BENJAMINS MINIMES
EPREUVES FEDERALES JEUNES 2009 /2010

Pour une seule catégories de Microbes à Minimes Il est important dans ces catégories de promouvoir des courses par équipes

DESCENTE Pas de courses de descente au niveau national pour ces catégories

Apprentissage de la vitesse sous toutes ses formes (mini descentes, Saut, KL) sur des stades d'entraînement sécurisés.

Dénivelées 80 max 100 max 120 max 160 max

Changements de direction
30 à 35 % de la dénivelée + ou – 3 changements de direction

SLALOM

Obligation de figures Néant

2 doubles max,

1 triple max, 3

bananes max

3 doubles

max, 1

triple max,

(3/4 portes)

3 bananes

max

Dénivelées 150 max 200 max 250 max 250 max

GEANT 1 Manche

Changements de direction

13 à 15 % de la

dénivelée

13 à 15 % de la

dénivelée

Dénivelées 150 max 200 max 250 max 250 max

GEANT 2 manches

Changements de

direction 13 à 15 % de la

dénivelée 13 à 15 % de la

dénivelée

Dénivelées 200 max 250 max 250 350 250

400

IMPOR

TANT Changements de direction Maxi 10 % de la dénivelée 8 à 10 % de la dénivelée

SUPER GEANT Les courses doivent avoir lieu sur des pistes homologuées.

Pour ces catégories seulement, lorsqu'un SG ne peut pas se dérouler sur une piste homologuée, et si la piste disponible est uniquement homologuée pour un Géant, il sera possible de courir sur cette piste après une inspection par le responsable des pistes du Comité. Ce dernier devra remettre un rapport à l'organisateur avec copie & au responsable National de l'homologation des pistes. Le Délégué Technique devra en faire mention sur son rapport d'homologation de la course. .

Dénivelées 140 à 200 max 140 à 200 max

Combi Race

SL / GS Changements de direction 30 changements de direction au minimum

Dénivelées 250 max 250 max

Combi Race

GS / SG

Recommandations

Changements de direction 10 à 12 % de la dénivelée

Le tracé doit favoriser l'adaptabilité, les variations de rythme tout en conservant de la fluidité et du glissement. Il est recommandé d'utiliser ou de créer des mouvements de terrain et d'introduire des sauts. L'utilisation des skis de GS est recommandée.

Dénivelées 60 max 80 max

Parallèle

Nombre de

portes 12 à 15 max 15 à 22 max

- 26 -

CARACTERISTIQUE DES COURSES

Les courses qui attribuent des points doivent respecter les règlements FIS, FFS et les prescriptions de ce présent

cahier technique :

- Inscription au calendrier ;
- Règles de tirage au sort ;
- Respect des dénivelées ;
- Dossier d'homologation, porteur de la mention d'homologation par le DT (OUI).

Le classement des courses est établi sur le total des deux manches lors des slaloms et slaloms géants. Les

résultats peuvent être transmis directement au centre de traitement de la FFS par le DT ou le responsable

informatique de la course. Si un DT ou un responsable informatique du club est dans l'impossibilité de transmettre

les résultats, les faire parvenir dès que possible au correspondant informatique du Comité (Jean-Claude

QUADRIGA, et Francis BLANCHON pour le secteur Est) pour envoi au centre de traitement. Dans tous les cas, un

résultat complet (sur support papier ou disquette) doit être envoyé au BTR (Jean-Luc MOLINIER) pour

statuer sur
l'homologation de la course et éviter les rejets par la FFS.

Rassemblements et courses de promotion :

Les clubs peuvent organiser des courses autres, ouvertes aux titulaires de titres fédéraux (licence Dirigeant et Pratiquant). Le règlement sera établi par le club organisateur qui avisera les clubs du Comité

ou de son secteur en veillant à s'entourer des précautions nécessaires en matière de couverture d'assurance.

Pour ces courses il peut être fait usage du ticket course.

CLASSIFICATION DES COURSES ET OUVERTURE

Courses de Secteur :

Deux niveaux géographiques :

Le Secteur Ouest (SO) : Haute Garonne, Hautes Pyrénées, Tarn et Garonne, Gers, Lot et la région de Guzet.

Le Secteur Est (SE) : Ariège (sauf Guzet), Pyrénées Orientales, Aude et Hérault.

Ces courses sont ouvertes à tous les licenciés.

Courses régionales (RL) :

Coureurs de l'ensemble du Comité et les coureurs Andorrans remplissant les règles de participation fixées par la Commission Sportive et reprises dans les tableaux récapitulatifs ci-dessous :

RL: le quota du club organisateur est de 5, toutes catégories confondues.

Courses Régionales Minimales / Benjamins et Poussins :

Les listes de sélections sont établies par les comités départementaux.

Les inscriptions sont faites par les Clubs.

Détermination des coureurs classés : **(sans possibilité de remplacement)**

Benjamins et minimales : les dix huit premiers de la liste en cours ;

Benjamins et minimales : les douze premières de la liste en cours ;

Poussins : les vingt cinq premiers de la liste en cours ;

Poussines : les quinze premières de la liste en cours.

Les quotas ci dessous sont donnés hommes et dames confondus. Les comités départementaux assumeront librement leurs choix, sans désavantager l'un ou l'autre des sexes.

Quota Les x premiers.... de la liste en cours

Catégories Poussins Benjamins Minimales Poussins Benjamins Minimales

AR 3 3 3 Hommes 25 18 18

AU 1 1 2 Dames 15 12 12

HG 17 7 8 Andorre 10 10

HP 15 7 4 Club Org 5 5

PO 25 13 13 Report P 62

HE 1 1 1 Report B 32

Total **62 32 31** Report M 31

Course **117 138**

- 27 -

Pour ces courses de sélection les points de référence sont ceux de la liste en cours. Les points Open ne sont

pas pris en compte pour les sélections régionales.

Les quotas ci dessus sont calculés en fonction du nombre de licenciés (de la saison précédente) ayant des

points. Ils ne sont pas échangeables.

Coq d'Argent :

Les coqs de bronze ont lieu par secteur. Les quotas ci dessus s'appliquent pour le coq d'argent. Il est rappelé que la participation au coq d'argent et à la finale nationale est réservée aux coqs de bronze. Le règlement national de cette épreuve figure au B.O.

Conditions de participation :

Courses Seniors / Juniors / Cadets /Minimes:

RL IR • SECTEURS

H D H D H et D

SENIORS 130 170 130 160

JUNIORS 160 180 150 160

CADETS 200 210 180 190

MINIMES Voir ci dessus Voir ci dessous

Tous

*Plus un quota de 10 hommes ou dames à disposition de la commission sportive.

Courses Interrégionales :

Benjamins/Minimes (IR 4/5) :

Coureurs remplissant les critères établis par les Comités Est et Ouest, suivant sélection établie et diffusée par la commission sportive.

Benjamins / Poussins (IR 6):

Sous forme de sélection établie par la Commission Sportive.

IR : le quota du club organisateur est de 3, toutes catégories confondues.

REGLEMENTS FIS et COURSES :

COURSES FIS :

Maryse CONORD assurera les inscriptions aux courses FIS y compris les FIS-PYRENEES. Le code FIS est obligatoire

pour toute inscription aux courses ainsi que la déclaration d'athlète.

Les demandes d'inscriptions aux courses doivent être adressées par écrit : fax ou e.mail, pour les courses en France, 5

jours (ouvrables) avant le début des épreuves, pour l'étranger 7 jours (ouvrables) avant le début des épreuves (attention,

les bureaux de la FFS et de la FIS sont fermés le w.end).

Dès lors qu'un coureur participe à une course FIS, il est automatiquement « actif » FIS et donc facturé en conséquence ;

si non inscrit par la FFS, le coût passe à 100 CHF à partir du 1^{er} janvier (il est arrivé que des coureurs s'inscrivent seuls

à des course notamment à l'étranger)

Il n'y a plus de possibilité de demander un code FIS gratuitement.

Nombre de places :(BO)

FIS A L'ETRANGER : 10 coureurs par nation et par épreuve

FIS ELITE : 2 coureurs pour les PE (conditions : seniors - de 35 pts dans 1 de 2 disciplines techniques.

Juniors /Cadets : - de 50 pts dans 1 des 2 disciplines techniques

FIS NJR CADETS : 3 coureurs pour les PE - Règlement pour les cadet(tes) 1^{ère} année : la FIS limite à 25 le nombre de départs pour les épreuves de GS et de SL ; au delà, les pts FIS ne sont pas pris en compte.
FIS B : 2 coureurs PE
FIS CITADINE : non communiqué

- 28 -

INSCRIPTIONS AUX FIS ALPES :(GARCONS/FILLES)

Cadet 1 : avoir participé à la finale minimes

Cadet 2 : avoir 100 points dans la discipline

Juniors 1 : avoir 80 points dans la discipline

Juniors 2 et Séniors : avoir 60 points dans la discipline

INSCRIPTIONS AUX FIS PYRENEES : (GARCONS/FILLES)

Dans le cas où les inscriptions sont supérieures au nombre de places attribué à la FRA (ex : AND, SPA ...)

- Les coureurs de l'équipe FFS/PYRENEES

- Trois cadets sélectionnés par la commission sportive

- Juniors : - de 100 points FIS dans la discipline

- Séniors : - de 80 points FIS dans la discipline

Les déplacements FIS sont à la charge matérielle et financière des clubs pour tous les coureurs.

Les COUREURS N'AYANT PAS PARTICIPE AUX FIS-PYRENEES ORGANISEES PAR LES CLUBS CRSPE

(sans raison valable) : Pas d'inscription sur une course FIS.

Priorité aux FIS organisées par le Comité PE.

Calendrier FIS : www.fis-ski.com

Déclarations d'athlètes : les athlètes n'ayant pas rempli et renvoyé leurs déclarations seront systématiquement

rayés des listes FIS fin novembre.

Ces déclarations d'athlètes sont obligatoires pour toutes les disciplines et pour toutes catégories d'âges dès lors

qu'il s'agit d'une course internationale.

REGLEMENTS COURSES DE SELECTION AUX EPREUVES NATIONALES ET INTERNATIONALES :

CHAMPIONNATS DE FRANCE MINIMES :

- 1^{ère} Etape à MEGEVE/BEAUFORTAIN du 25 au 29/01/10

Participation PE : 5 Hommes-5 Dames (modulable entre les deux sexes)

Sélection : les 3 premiers sur les résultats, les 2 autres sur décision de la commission sportive.

- attribution de points coupe du monde sur les 3 meilleures manches de la RL de FT ROMEU/P2000 des 9 et

10/01/10 G et SL

- attribution de points coupe du monde sur les 2 courses de la RL de PEYRAGUDES des 16 et 17/01/10 SG (dans

le cas où le SG ne pourrait avoir lieu, il serait remplacé par des épreuves techniques adaptées en

fonction de la

météo : prise en compte des 3 meilleures des 4 manches)

• 2^{ème} Etape aux ORRES du 15 au 18/03/10

Participation : remise en jeu des sélections pour tous y compris pour les coureurs qui auraient marqué des points

lors de la première étape.

Sélection : 3 sur les résultats, les 2 autres sur décision de la commission sportive. La commission sportive se

réserve le droit de ne pas remplir le quota (5H-5D) en fonction des écarts de temps des sélections.

- attribution de points coupe du monde sur les 3 meilleures manches des courses de la RL de PIAU des 13 et

14/02/10

- attribution de points coupe du monde sur les 3 meilleures manches des courses de la RL d'ASCOU des 27 et

28/02/10

• FINALE à LA CLUSAZ du 12 au 15/04/10 :

- 29 -

Participation : sélection nationale en fonction des résultats des deux premières étapes. La place supplémentaire

accordée aux PE ne sera pas attribuée à un ou une minime 2 non sélectionné et ne le sera éventuellement qu'à

un ou une minime 1.

CHAMPIONNAT DE FRANCE BENJAMINS à CHAMONIX du 08 au 12/03/10 :

Participation : 6 H – 6 D (modulable de deux)

Sélection : 4 sur les résultats, les 2 autres sur décision de la commission sportive.

- attribution de points coupe du monde sur les 2 courses SG de PEYRAGUDES des 16 et 17/01/10

- attribution de points coupe du monde sur les 3 meilleures manches des courses de la RL de PIAU des 13 et

14/02/10

- attribution de points coupe du monde sur les 3 meilleures manches des courses de la RL d'ASCOU des 27 et

28/02/10

Encadrement : référent benjamins de chaque secteur.

COQ D'OR BENJAMINS à L'ALPE D'HUEZ du 24 au 27/03/10 :

- participation : 4 H-4D

- sélection : les 3 premiers(ères) du GS des Championnats de France Benjamins le quatrième sur décision de la

commission sportive.

COQ D'OR POUSSINS à L'ALPE D'HUEZ du 24 au 27/03/10 :

- participation : 4H-4D

- sélection : attribution de points coupe du monde sur la meilleure manche de chaque course des RL des MONT

D'OLMES des 23 et 24/01/10 et des RL de ST-LARY et VAL LOURON des 6 et 7/03/10

CHAMPIONNAT DES PYRENEES 1-2-3-4 :

Un règlement commun au PE et PO sera diffusé ultérieurement. Sélection : points FFS

CHAMPIONNAT DES PYRENEES 5-6 :

Le quota attribué au PE sera diffusé ultérieurement - Sélection : sur les résultats des courses RL

BORRUFÀ à VALLNORD du 25 au 30/01/10 :

- participation : 6 minimes – 4 benjamins (hommes ou dames)

- Sélection :

Benjamins : même règlement que pour la 1^{ère} étape France minimes (voir ci-dessus) ; le premier sur les résultats,

le deuxième sur décision de la commission sportive.

Minimes : les suivants de la sélection France-minimes 1^{ère} étape.

Barème pour Classement :

PLACE	POINTS	PLACE	POINTS	PLACE	POINTS
1	100	11	24	21	10
2	80	12	22	22	9
3	60	13	20	23	8
4	50	14	18	24	7
5	45	15	16	25	6
6	40	16	15	26	5
7	36	17	14	27	4
8	32	18	13	28	3
9	29	19	12	29	2
10	26	20	11	30	1